



Gold Service

1

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire 14 jours après le jour de la conclusion du contrat (signature de la convention de louage de services d'agents immobiliers).

CONVENTION DE LOUAGE DE SERVICES D'AGENT IMMOBILIER

1. Identités et mission

La présente convention est conclue entre:

La société de "personnes" à responsabilité limitée, dénommée « DVCV EVER'ONE », ayant son siège social à 1030 Schaarbeek, Square Eugène Plasky 97 inscrite au registre des Personnes morales sous le numéro 02/245.21.21 et comme dénomination Century21 Diamant - Agent Immobilier agréé IPI : 501.042

Ci-après dénommée l'agent immobilier

Et:

Madame Hava Sari

LES SOUSSIGNÉ(S) de seconde part:

En agissant en tant que Vendeurs et dénommés « LE VENDEUR », certifiant, tout comme leur éventuel représentant, disposer des pouvoirs requis et se portant fort pour autant que de besoin, donne(nt) mission non-exclusive à CENTURY21 Diamant de trouver un acheteur pour le bien immobilier situé à : rue Henri Chomé 53 - 1030 Schaarbeek

Le bien est décrit comme tel : Appartement 2 chambres.

2. Prix

Le prix de vente s'élève à : 185.000€

Dans le cas où le bien est vendu à ce prix, le vendeur dispose en main d'une somme nette de : 178.284,50€

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante - Page 1 sur 5

Eik kantoors juridisch en financieel onafhankelijk

Membre lid CIB - IPI n°501.042* T.A.V.-B.T.W.: BE 823.622.644**KBC- BE75-7310-2151-2551